

les réglages^{1|2}

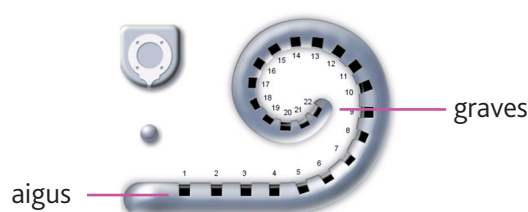
Lors de l'activation, le régleur cherche vos niveaux T, puis vos niveaux C. Ces derniers évolueront par la suite en fonction de vos résultats auditifs. De plus, durant les premiers mois, votre dynamique auditive s'élargit, rendant possible une augmentation progressive des niveaux C. Les réglages ressemblent à la séance d'activation, il s'agira alors d'affiner les niveaux T et C déjà trouvés. Les premiers mois suivants l'activation, le réglage du processeur se fait de manière évolutive. A raison de 2 ou 3 réglages par semaine, le régleur va progressivement affiner les paramètres de la MAP afin de rendre la parole plus intelligible.



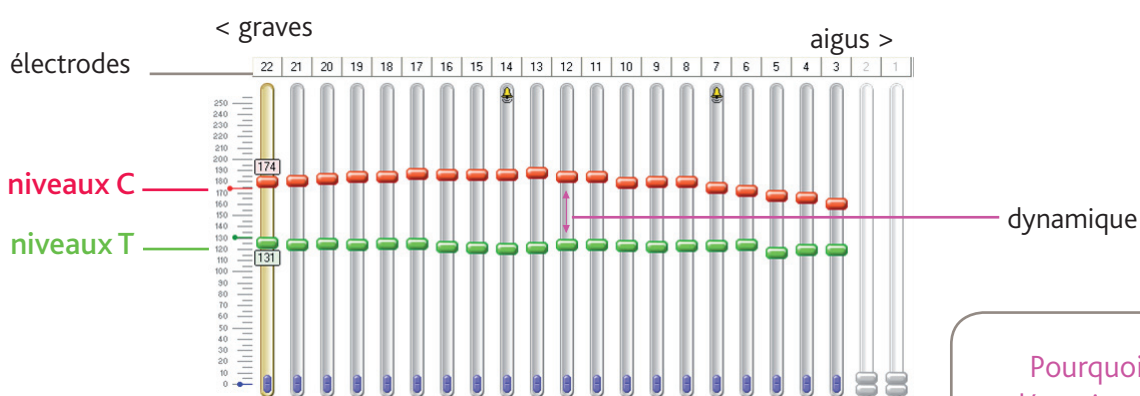
1. Connexion de votre processeur à l'ordinateur du régleur



2. Mesure des impédances



3. Affichage de la MAP : pour chaque électrode, on recherche les niveaux T et les niveaux C



Pour bien comprendre...

MAP : ensemble des niveaux T et C des électrodes. C'est la représentation graphique du réglage de votre processeur.

Mesure d'impédances : permet de savoir si la stimulation électrique atteint le nerf auditif. Si une électrode stimule mal, elle est désactivée.

Niveau T : seuil de perception associé à une électrode, c'est l'intensité minimale nécessaire pour que vous puissiez percevoir un son.

Niveau C : seuil de confort associé à une électrode, c'est l'intensité maximale avant que le son ne devienne désagréable.

Dynamique : pour chaque électrode, c'est l'écart entre les niveaux T et C.

Pourquoi le régleur désactive-t-il parfois des électrodes ?



- Si elles ne stimulent pas correctement le nerf auditif.
- Si la stimulation d'une électrode entraîne de légers mouvements faciaux.
- Si la stimulation d'une électrode vous gêne.

les réglages 2|2

Comment puis-je aider mon régleur à affiner mon réglage?
 Vos perceptions auditives à travers différentes situations quotidiennes telles que l'utilisation du téléphone, la musique, le bruit de la rue... constituent autant d'indices précieux pour votre régleur.
 Posez-vous alors les bonnes questions pour décrire au mieux les problèmes que vous rencontrez.
 Nous vous proposons de reporter dans un tableau vos expériences, comme le modèle présenté ci-dessous.



Situation/Date	Questions	Commentaires	Ajustements manuels que j'ai essayés	Résultat
Une fête chez mes voisins, le 14 juillet	Le son était-il trop fort?	La musique était forte mais ne m'a pas gênée.		<input type="checkbox"/> Très satisfait(e) <input type="checkbox"/> Satisfait(e) <input type="checkbox"/> Insatisfait(e) <input type="checkbox"/> Très insatisfait(e)
	Certains bruits m'ont-ils semblé agressifs?			<input type="checkbox"/> Très satisfait(e) <input type="checkbox"/> Satisfait(e) <input type="checkbox"/> Insatisfait(e) <input type="checkbox"/> Très insatisfait(e)
	Suis-je à l'aise pour comprendre mon/mes interlocuteur(s)?	A cause du bruit ambiant, j'ai eu beaucoup de mal à comprendre mes interlocuteurs.	Je suis passé (e) en programme bruit et j'ai diminué la sensibilité.	<input type="checkbox"/> Très satisfait(e) <input type="checkbox"/> Satisfait(e) <input type="checkbox"/> Insatisfait(e) <input type="checkbox"/> Très insatisfait(e)
	Ai-je remarqué que je ne perçois pas certains sons?	Je n'entends pas les miaulements du chat des voisins.		<input type="checkbox"/> Très satisfait(e) <input type="checkbox"/> Satisfait(e) <input type="checkbox"/> Insatisfait(e) <input type="checkbox"/> Très insatisfait(e)

Astuce

La fiche n° 5 de suivi des réglages est téléchargeable sur le site www.cochlear.fr et peut vous aider à suivre l'évolution de votre audition.

Ce type de fiche vous permettra de vous souvenir des différentes situations que vous avez rencontrées. Vous pourrez ainsi expliquer au mieux vos difficultés à votre régleur qui pourra plus précisément y répondre, dans la limite des possibilités de réglages.

Pourquoi dois-je aller effectuer un réglage régulièrement, même un an ou plus après mon activation?



Les impédances évoluent au cours du temps et avec elles votre audition change. Il est donc essentiel de faire vérifier vos niveaux T et C au moins une fois par an, même si vous n'en éprouvez pas le besoin. Toutefois n'hésitez pas à consulter plus fréquemment si nécessaire.